

Pour rappel : les mesures de carte scolaire dans le 1^{er} degré sont présentées au Comité Technique, soumises au vote des représentants des personnels, puis présentées au CDEN pour adoption définitive. Des ajustements, à la marge, seront encore possibles en juin, et septembre.

Le CDEN est présidé par le préfet conjointement avec l'inspecteur d'académie pour les compétences de l'Etat et le président du Conseil départemental pour les compétences territoriales. L'assemblée est composée des représentants des communes, du conseil départemental, des représentants des personnels (les syndicats), des représentants des parents d'élèves, des familles, des DDEN.

Le SE-UNSA a lu une déclaration 1^{er} et 2nd degré.



DECLARATION DE L'UNSA Education au CDEN du 3 mars 2017



Monsieur le Préfet, Monsieur l'Inspecteur d'académie, Monsieur le Président du Conseil Départemental,

Voici, les éléments qui nous semblent importants à regarder dans la préparation de la carte scolaire 1^{er} degré de notre département :

- **Les seuils, (27 en classe ordinaire et 25 en éducation prioritaire) à ne pas dépasser, c'est incontournable.** Une attention particulière doit être portée sur l'éducation prioritaire qui voit ses effectifs s'envoler, voyant parfois les seuils de référence dépassés en cours d'année.
- Exercer une vigilance pour **les écoles non classées éducation prioritaire** mais qui ont un profil quasi-identique
- **prendre en compte la ruralité** malgré tout forte dans notre département aux côtés de l'urbain.
- **développer le PDMQDC** en dehors de l'éducation prioritaire,
- **Reconstituer les effectifs de titulaires remplaçants** notamment sur la **formation continue**, qui est pour nous un élément essentiel à l'entretien et au développement de la professionnalité des enseignants.
- Sur les **décharges des 10j pour les petites écoles**, nous souhaitons la mise en place d'une organisation particulière permettant le remplacement plus efficace des directeurs
- Enfin, **les Rased** ne doivent pas être oubliés.

Sur les modifications de structures, l'UNSA Education estime, que les fusions d'écoles doivent avoir du sens, et rester « gérables », à taille humaine, permettant une répartition pédagogique satisfaisante, un niveau d'équipement de l'école en adéquation avec l'école du XXI^{ème} siècle. De même, les **restructurations des réseaux**, Pôles, regroupements, doivent se faire suffisamment à l'avance pour que les personnels puissent bénéficier des mesures lors de leur passage au mouvement ou qu'ils ne soient pas lésés, les responsables territoriaux doivent en avoir conscience.

Des fermetures justifiées sont généralement bien comprises par nos collègues, puisqu'elles suivent naturellement la réduction d'effectifs, elles permettent d'ouvrir là où ce serait intenable. Nous vous demandons pourtant d'être vigilant en ne fermant pas lorsque cela provoquerait une moyenne très proche

du seuil de référence et de même nous souhaitons que vous puissiez ouvrir sur les quelques situations pointées « à suivre », ayant un effectif lourd, incompatible avec la multiplication des niveaux dans les classes, rendant difficiles les conditions de travail des élèves et des enseignants.

Second degré :

Il nous a été confirmé lors du CTSD de février que les Segpa ne bénéficiaient pas des 3 heures de DHS pourtant prévues pour toutes les divisions de collège. L'UNSA Education réitère sa demande que les Segpa aient ces dotations conformément à l'engagement ministériel au CTM du 15 décembre.

Nous regrettons à nouveau que le tableau récapitulatif des calculs de dotation des collèges ne nous permette pas de comprendre le niveau de DGH attribué à chaque collège.

Pour terminer, l'UNSA Education et ses syndicats, à l'occasion de l'entrée dans une année électorale essentielle, réaffirment leur conception de ce que doit être une politique éducative ambitieuse au service de l'Ecole Publique.

Celle-ci ne peut évidemment être pilotée ni par des logiques de réduction budgétaire et de gestion au jour le jour, ni par la nostalgie d'un âge d'or aussi élitiste que mythique, mais par une vision prospective ancrée dans les réalités sociales et les enjeux du siècle. Elle doit mobiliser par un dialogue national et territorial tous les acteurs concernés et doit se donner les moyens de faire réussir tous les élèves, tous les enfants, tous les jeunes et de réduire les inégalités qui minent notre système éducatif. La Refondation avait fixé cet objectif. Le socle commun de compétences, de connaissances et de culture, les nouveaux cycles, la priorité au primaire, le dispositif plus de maîtres que de classes, la refondation de l'éducation prioritaire et la réforme du collège sont allés dans ce sens.

Une politique éducative ambitieuse doit s'inscrire dans le temps long pour aboutir, qui n'est pas celui d'une mandature présidentielle. S'approprier la logique et le contenu des nouveaux programmes, la nouvelle organisation notamment du collège qui en découle nécessite du temps. Faire accepter les différences et leur richesse, dans une école inclusive et bienveillante pour tous les élèves, quelles que soient les particularités de leurs besoins éducatifs (moyens en personnels sociaux et de santé, besoin d'accompagnants, de partenariats), doit être un combat de tous les jours porté par l'ensemble de l'institution et la communauté éducative.

Enfin, une politique éducative ambitieuse doit prendre en compte et valoriser tous les personnels, enseignants et non-enseignants, qui la mettent en œuvre dans l'ensemble du système éducatif, scolaire et hors scolaire.

COMPTE RENDU DE LA SEANCE

PREMIER DEGRE

Présentation du contexte par l'Inspecteur d'académie et de sa politique

Priorité forte sur le 1^{er} degré depuis 4 ans . Baisse des effectifs inégale sur le département. Moins 125 élèves au total, mais +453 élèves sur Reims, baisse au sud du département, et territoires ruraux.

Dotation académique +6 postes dont 5 pour la Marne, malgré perte d'élèves, donc il y a une petite amélioration des taux d'encadrement. Contexte sociaux économique local qui permet de moduler les décisions, Tenue compte de l'implantation des Ulis.

- Accueil moins de 3 ans : + 5 postes
- + 1,5 PDMQDC
- Optimiser les moyens de remplacement : transfert de postes ZIL Brigades
- Accompagnement des élèves à besoin éducatifs particuliers. + 2Ulis écoles + 1poste MDPH + 1 ITEP
- **Education prioritaire : 1 poste G + 1 poste psychologue scolaire (nouvelles mesures)**
- Allocation différenciée des moyens, suivant le niveau de classification des écoles.

Respecter les priorités de la refondation de l'école. Vision qualitative des seuils indicatifs est une mesure d'équité.

Quelques modifications apportées suite à l'étude des situations depuis le CTSD :

- **Ecole maternelle de LACHY : situation pas mûre : abandon de la fermeture**
- **Ecole primaire de Champfleury : ouverture, pour éviter les multi-niveaux**
- **Ecole Primaire de Rilly la Montagne : attendre avant de prononcer une fermeture, qui devient « à suivre »**

Pas de nouvelles sur des postes supplémentaires suite aux conventions ruralité (voir au CTSD de juin)

SEANCE DU CDEN : .

ST REMY en BOUZEMONT : FERMETURE devient conditionnelle à confirmer au CTSD de juin

MAT JULES FERRY VITRY LE F : **FERMETURE devient conditionnelle** à confirmer au CTSD de juin

L'Inspecteur d'académie souhaite être prudent, espère avoir quelques postes au titre de la ruralité, mais ne les a pas pour le moment, donc ne peut s'engager plus avant. Il y a des situations où les effectifs doivent être confirmés en juin.

MAT Marcel BENE MUIZON : pas de place pour ouvrir – laissée à suivre pour voir si possible de résoudre le problème des locaux car effectifs semblent augmenter.

MAT Fernand Buisson VITRY le F : l'IA n'a pas les mêmes chiffres d'effectifs et ne peut se permettre d'ouvrir pour le moment. A voir au CTSD.

VITRY en PERTHOIS : fermeture devient conditionnelle

REIMS : problèmes de locaux sur 3 écoles qui empêchent l'ouverture. L'IA sait que c'est difficile sur ces écoles mais préfère attendre juin pour faire le point avec la municipalité, car les effectifs bougent beaucoup sur Reims et qu'il est difficile de prévoir.

PRIMAIRE MAISON BLANCHE REIMS : **FERMETURE devient conditionnelle** à confirmer au CTSD de juin. Au vu du travail en partenariat (classe CHU externalisée, et inclusions, la directrice conserverait sa décharge de toute façon.)

MAT Paul BERT REIMS, différentiels de prévisions, **mise en surveillance pour CTSD de juin.**

L'UNSA Education constate que les demandes faites sont prises en compte, dans la logique des 5 postes supplémentaires attribués au département. Le report d'un ensemble de fermetures en fermetures conditionnelles est aussi une bonne chose et permet de vérifier la réalité des effectifs au CTSD de juin, après les inscriptions d'élèves.

MODIFICATION DES STRUCTURES : pas de changement depuis le CTSD de février

Quid de BARBONNE – SAUDOY- FONTAINE ? Les parents et les enseignants ont appris hier le transfert probable sur Sézanne, ils sont très inquiets ? L'IA a été informé de cette situation par le président de la communauté de communes hier et il ne prend pas de décision sur une situation prématurée. Il demande au président de la communauté de communes de revoir son projet.

RECAPITULATIF :

CHALONS EST : 7 fermetures, , 1 ouverture, 1 ouverture d'un PDMQDC

- CHALONS, EE Jules Ferry, 1 fermeture > devient 14 classes
- CHALONS, MAT Prieur de la Marne, 1 fermeture > devient 5 classes
- CHALONS, EE + MAT André Malraux, fusion sans fermeture + décharge
- CHALONS, EE Paul Lapie, 3 fermetures, 1 ouverture d'un PDMQDC > passe à 10 classes + 1PDM
- La NEUVILLE au PONT, Primaire Beautemps, 1 fermeture >devient 4 classes
- STE MENEHOULD, EE Lancelot, 1 fermeture > devient 5 classes
- ST MEMMIE EE ST EXUPERY, 1 ouverture > passe de 12 à 13 classes

CHALONS NORD : 2 ouvertures, 4 fermetures

- AY Champagne, EE, 1 fermeture //BISSEUIL = fermeture école
- CHALONS, EE Clovis Jacquier, 1 fermeture > devient 5 classes
- CHALONS, EE Lavoisier 1 ouverture poste Horaire aménagés Danse > passe à 12 classes
- CONDE/Marne, primaire, 1 fermeture > devient 4 classes
- LA VEUVE, primaire, 1 fermeture > devient 4 classes
- MOURMELON le Gd, Mat Terme Hilaire, 1 ouverture + décharge > devient 4 classes
- AY Pierlot, à suivre

CHALONS OUEST : 1 ouverture, 1 ouverture Ulis, 1 ouverture moins de 3 ans, 2 fermetures,

- CHAINTRIX BIERGE, 1 fermeture > devient 6 classes
- CHALONS , EE Pierre Curie, création d'une Ulis
- CHALONS, EE Ferdinand Buisson, 1 ouverture > devient 6 classes
- CHALONS MAT Pierre Semard, ouverture d'un dispositif moins de 3 ans (TPS du Mt St Michel)
- NUISEMENT SUR COOLE, élémentaire, 1 fermeture > devient 4 classes
- VAL DES MARAIS, fusion MAT et ELEM à moyens constants

EPERNAY : 2 ouvertures, 2 ouvertures moins de 3 ans, 2 fermetures , fermeture ½ passerelle

- EPERNAY, MAT Saintonge, fermeture ½ passerelle /ouverture temps plein d'un dispositif moins de 3 ans
- EPERNAY, MAT La crayère, plus un dispositif moins de 3 ans
- EPERNAY, EE Crayère, 1 ouverture > devient 8 classes
- PIERRY, EE, 1 fermeture > devient 4 classes
- ST MARTIN D'ABLOIS, EE, 1 fermeture > devient 4 classes

- DIZY, EE, 1 ouverture > devient 4 classes

REIMS EST : 1 ouverture, 1 ouverture ½ PDMQDC ; 2 fermetures

- REIMS, EE Dauphinot Courte Martin, ajout d'un ½ PDMQDC = 1 PDMQDC
- REIMS, EE Carteret, 1 fermeture > devient 5 classes
- REIMS, EE Jard, 1 fermeture > devient 12 classes maintien de la décharge
- REIMS , Primaire Prieur de la Marne , 1 ouverture > devient 13 classes
-

REIMS NORD : 2 ouvertures, 1 ouverture moins de 3 ans, 2 fermetures

- BAZANCOURT, élem René CHazot 1 ouverture > devient 7 classes
- REIMS Mat Gallieni , ouverture d'un dispositif moins de 3 ans
- VILLERS FRANQUEUX mat, fermeture école (élève vont à Hermonville)
- HERMONVILLE EE , une ouverture > devient 7 classes
- HERMONVILLE MAT, une fermeture > devient 2 classes

REIMS OUEST : 3 ouvertures, 1 ouverture moins de trois ans, 3 fermetures

- MUIZON MARCEL BENE élém, 1 fermeture > devient 6 classes
- JONCHERY sur Vesle + VANDEUIL : suppression maternelle et regroupement avec Vandeuil primaire qui devient maternelle. 1 suppression d'un poste. Tous les collègues restent sur les écoles par transfert s'ils le désirent. (techniquement supp sur Jonchery mat)
- REIMS mat la Neuville, ouverture d'un dispositif moins de 3 ans
- REIMS élém Anquetil , 1 ouverture > devient 10 classes
- REIMS élémentaire 3 Fontaines, une ouverture > devient 8 classes
- REIMS élémentaire Jean Macé, 1 ouverture > devient 12 classes
- REIMS mat Clairmarais, 1 fermeture > devient 5 classes

REIMS SUD : 7 ouvertures, 1 ouverture Ulis, 1 ouverture ½ PDMQDC, 2 fermetures

- BEZANNE, primaire, 1 ouverture > devient 8 classes
- REIMS maternelle sculpteurs Jacques, 1 ouverture > devient 5 classes
- REIMS, maternelle Ravel-Franchet, 1 fermeture > devient 7 classes
- REIMS maternelle Avranches, 1 ouverture > devient 4 classes
- REIMS Gilberte droit, Fusion mat + elem à moyens constants
- REIMS mat provençaux auvergnats, 1 ouverture + ajout d'un ½ PDMQDC > devient 9 classes + PDM
- REIMS Primaire Joliot Curie, 1 ouverture en élémentaire > devient 15 classes
- REIMS EE Sculpteurs Jacques, 1 ouverture > devient 7 classes
- REIMS EE Avranches, 1 ouverture + 1 ouverture Ulis > devient 6 classes + Ulis
- REIMS PRIMAIRE maison blanche, 1 fermeture en mat devient conditionnelle, décision au CTSD de juin. La décharge de la directrice sera maintenue de toute façon.

REIMS SUD EST : 5 ouvertures, 2 fermetures

- CORMONTREUIL, EE centre, ouverture > devient 8 classes
- REIMS, EE Barthou, ouverture > devient 5 classes
- REIMS EE Turenne, 1 fermeture > devient 6 classes
- REIMS, mat Mazarin, 1 fermeture > devient 4 classes
- REIMS Mat Mougne Tixier 1 ouverture (Algecco dans la cour) > devient 7 classes
- REIMS mat Sully, 1 ouverture > devient 6 classes
- RILLY -la- Montagne, Primaire, 1 fermeture Mise en surveillance CTSD de juin
- CHAMPFLEURY EE, à suivre, 1 ouverture confirmée > devient 3 classes

SEZANNE : 1 ouverture, 5 fermetures

- CONFLANS SUR SEINE, EE, 1 ouverture > devient 6 classes
- CONNANTRE, EE, 1 fermeture > devient 4 classes
- LACHY mat, 1 fermeture (école) fermeture abandonnée
- FROMENTIERES fusion Mat + ELEM sans perte de moyens
- GAYE EE + MAT Fusion sans perte de moyens
- OBAIS-L'ABBAYE EE, 1 fermeture > devient 3 classes
- PLEURS EE, 1 fermeture > devient 4 classes
- MONTMIRAIL mat, 1 fermeture > devient 5 classes
- SOMMESOUS primaire, 1 fermeture > devient 5 classes

VITRY LE FRANCOIS : 1 ouverture, 4 fermetures

- FRIGNICOURT mat, 1 ouverture > devient 4 classes
- ST REMY EN BOUZEMONT, 1 fermeture, conditionnelle, à voir au CTSD de juin
- VITRY EN PERTHOIS, Julie Daubie, 1 fermeture > devient 9 classes
- VITRY le F, Mat Jules Ferry, 1 fermeture conditionnelle renvoyée au CTSD de juin
- VITRY le F, EE Louis Pasteur, 1 fermeture et maintien décharge direction 1 année > devient 7 classes
- VITRY le F, primaire Jules verne, 1 fermeture > devient 7 classes
- RPID : ST EULIEN (fermeture 1 classe) donc 3 classes sur le RPID (1 cycle sur chaque école)

Autres MESURES

Redéploiement ZIL et Brigades vacants transformés en brigades

11 Fermetures

- Zil (Suippes J Ferry /St Memmie Maternelle/Mourmelon le gd EE St EX/VITRY le F Elem J Ferry)
- BDFC 1 Chalons + 1 REIMS
- Brigade 2 Chalons 3 REIMS

11 Ouvertures en poste de brigades implantées dans les écoles

- St Memmie Elem st Exupery – Auve – ST Rémy en Bouzemont – Ay – Fismes centre– Chalons EE andré Malraux – Fagnières – REIMS Danube – REIMS Anquetil – REIMS Tournebonneau –Suippes J Ferry)

ASH

- ULIS Chalons Pierre Curie
- ULIS Elem Avranches
- ITEP VITRY pour fonctionnement 1 Vitry et 1 Chalons
- ULIS Collège Witry les REIMS

TRANSFORMATION

- AVS – CDOEAS enseignant référent
- Mecs BEZANNES devient option F
- ULIS LP BRIERE devient A
- + 1 Service militaire volontaire
- + 1 enseignant MDPH coordonnateur accompagnement élèves

Transformation d'implantation de postes de Rased, sur des écoles proches (CHALONS – DORMANS – MOURMELON)